

FAQ COVID-19

Date de création : 09/06/2021
Date de première publication : 16/09/2020
Date de version publiée : 09/06/2021
Date de vérification : 09/06/2021

Mise à jour de la FAQ pour tenir compte des dernières mesures sur le report possible des visites médicales par le médecin du travail pour celles prévues avant le 1er août 2021.

Cette Foire Aux Questions (FAQ) a pour but de vous aider à appréhender cette situation exceptionnelle. Elle est mise à jour et alimentée fréquemment en fonction de l'évolution de la situation mais également pour prendre en compte les questions récurrentes reçues par le service juridique.

Si vous ne trouvez pas la réponse à vos interrogations, n'hésitez pas à contacter le service juridique via votre espace adhérent.

FICHIERS SOURCES

[FAQ Covid-19 - 9 juin 2021](#)